

AVIS DE COURSE

RAID DES 3 ÎLES
15 et 16 SEPTEMBRE 2018
Baie de La Rochelle
ÉCOLE DE VOILE ROCHELAISE
5A

F18 / DART 18 / INC (limité aux 16p spi)

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2017-2020)
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe si elle s'applique.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Inscriptions limitées à 40 bateaux

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux : **F18 / DART 18 / INC limité 16 pieds spi**
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à : **Ecole de Voile Rochelaise, avenue de la capitainerie, BP 10225, 17011 La Rochelle cedex 1**
Une majoration de 20 € sera appliquée pour une inscription après le 31 Août 2018
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
 - le certificat de jauge ou de conformité,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

En raison de la difficulté de l'épreuve l'organisation se réserve le droit de refuser l'accès à la régata si le niveau de compétence et / ou l'expérience de l'équipage sont jugés insuffisants.

4. DROITS A PAYER

Droits d'inscriptions de 90 € pour catamaran double / 60€ pour catamaran simple (+ 20€ pour une inscription après le 31 Août 2018) comprenant :

Les deux jours de régates

Le pot de bienvenue du vendredi soir

Le repas du Samedi soir pour les concurrents (accompagnateurs en sus)

Les petits déjeuners du Samedi et du Dimanche.

5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	15/09/2018	14h00 18h00
Clôture des inscriptions	15/09/2018	18h00

ATTENTION BRIEFING COUREURS à 20h le vendredi 15 SEPTEMBRE.

Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classes
09/09/2017	09h30	C3 – C0
09/09/2017	10h30	C1 – F18
10/09/2017	10h00	C3 – C0
10/09/2017	11h00	C1 – F18

5.4 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après : 15h30

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

Afficher suivant les prescriptions fédérales

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type Technique ou Raid

7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 **1** course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de **2** courses ont été validées, le classement général d'un bateau dans sera le total de ses scores dans toutes les courses.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués en présence des participants

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel)

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les concurrents pourront s'approvisionner en paniers repas lors de l'événement : il sera nécessaire de passer commande auprès de l'organisation lors de l'inscription.

Hébergements :

« Séjours & affaires les minimes La Rochelle » : 05 46 45 01 45

« Contact hotel LR » : 05 46 45 40 48

« Hotel première classe » : 05 46 07 15 89

Site de l'office de tourisme : <http://www.larochelle-tourisme.com/>

Auberge de jeunesse : 05 46 44 43 11

Camping du Soleil : 05 46 44 42 53

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :
Secrétariat EVR au 05 46 44 49 20

13. SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

Port de	Baies de	Date	Basse mer	Pleine mer	Coefficient
La Pallice	La Rochelle	15/09/2018	08h28	15h33	61
La Pallice	La Rochelle	16/09/2018	09h07	16h21	53

SAIL
FOR
EVR
ÉCOLE DE VOILE ROCHELaise